

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 45 (1916) |
| Heft: | 14 |
| Rubrik: | L'écriture et le dessin |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLV^{me} ANNÉE.

N° 14.

1^{er} AOUT 1916.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.** Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg**.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *L'écriture et le dessin. — Variétés scientifiques. — Leçon d'éducation pratique. — Musée pédagogique de Fribourg (suite). — Vers Dieu. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

L'écriture et le dessin

Nos lecteurs ne seront pas surpris de voir ces deux branches du programme faire l'objet d'un même chapitre dans notre étude quand ils sauront que nous envisageons le dessin comme un second moyen beaucoup plus intuitif que l'écriture proprement dite, d'exprimer sa pensée. C'est sur cette considération que nous fonderons notre manière de voir touchant l'orientation qu'il y a lieu de donner à l'enseignement du dessin à l'école populaire.

A. L'écriture.

L'écriture se définit : L'art de représenter la pensée par des signes ou caractères de convention.

HISTORIQUE.

Le meilleur système d'écriture est, à notre avis, celui de certaines langues sémitiques, parce qu'il représente l'idée au moyen d'un signe symbolique, offrant un rapport formel entre l'idée et la représentation écrite, qui la rappelle ou qui la caractérise.

Ce système est concret et, partant, plus intuitif. L'écriture de l'Egyptien et de l'ancien Babyloniens est donc un dessin, un symbole, tandis que l'écriture des langues indo-européennes n'est plus qu'un moyen purement conventionnel, mnémonique et abstrait de transcription ou de transmission écrite de la pensée composé, suivant les langues, de 25 à 35 caractères ou lettres dont l'ensemble forme l'alphabet ou l'abc de la langue dont l'invention est attribuée aux Phéniciens.

L'alphabet est donc à la pensée ce que le chiffre est au nombre. C'est une merveilleuse simplification due à l'abstraction de l'art de représenter la pensée par des signes conventionnels.

Il existe une foule de méthodes d'écriture toutes plus ou moins recommandables au point de vue de l'enseignement technique de l'écriture proprement dite.

La plupart de ces méthodes sont trop abstraites, c'est-à-dire, trop peu en harmonie ou en rapport avec l'enseignement du syllabaire avec lequel celui de l'écriture doit marcher de pair.

Citons pour mémoire :

1^o La méthode des frères Maristes, 12 cahiers, chez Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

2^o La méthode de Guilloud-Villard, qui n'est qu'un abrégé en 7 cahiers de celle des Frères. Cette méthode fut adoptée autrefois par la plupart des cantons romands.

3^o La méthode romande d'écriture, par G. Guignard, en 6 cahiers d'application accompagnés de 2 cahiers de modèles.

4^o Notre méthode de lecture-écriture, en 6 cahiers, d'après Guignard. Cette méthode est l'application de notre syllabaire analytico-synthétique à l'enseignement de l'écriture.

5^o Enfin, la méthode pratique d'écriture-lecture, en 11 cahiers, par Renault, inspecteur primaire, officier d'Académie¹.

Cette méthode, la première à notre connaissance, constitue, en France, un premier essai d'enseignement concentré de l'intuition, du dessin, de la lecture et de l'orthographe, en 11 cahiers.

Elle est, pour cette raison, certainement la meilleure de celles que nous venons d'énumérer. Le seul reproche que l'on puisse lui adresser, c'est d'être encore trop technique en tirant d'une façon trop exclusive ses divers thèmes d'exercices du dessin géométrique.

Elle répond au programme officiel du 27 juillet 1882, en France.

¹ Chez Godchaux, rue de la Douane, 10, Paris.

L'on peut donc se convaincre que l'idée de l'enseignement concentré s'était, déjà à cette époque, frayé un chemin dans les programmes français d'enseignement primaire.

Nous le répétons, le grand reproche que l'on doit faire à toutes ces méthodes, à l'exception de la nôtre et de celle de Renault, c'est qu'elles sont trop techniques ou artistiques, et ont pour but trop exclusif l'enseignement technique de l'écriture et de la calligraphie proprement dites.

Les deux dernières méthodes seraient à peu près irréprochables, si l'enseignement du dessin et de l'orthographe y marchait de pair avec celui des leçons d'intuition et du syllabaire.

MÉTHODOLOGIE. — Au premier degré, la méthode inductive d'enseignement de la langue maternelle réclame, à juste titre, que le processus naturel et normal de l'exposé, de l'acquisition et de la classification des connaissances dans l'imagination et la mémoire de l'enfant soit respecté. L'écriture doit donc s'enseigner en même temps que la lecture qu'elle précède logiquement.

L'idée juste par l'intuition (rien n'arrive dans l'intelligence par un canal autre que celui des sens), les signes représentatifs concrets par l'enseignement des éléments y relatifs de la forme, dessin ou croquis élémentaire d'abord ; caractères graphiques conventionnels et abstraits ensuite, les procédés de lecture de ces divers signes enfin, le tout inculqué au jeune débutant d'une façon harmonique et attrayante, telle est et telle doit être la marche normale de tout enseignement bien compris des formes élémentaires du langage populaire parlé d'abord, manuscrit ensuite et imprimé en troisième lieu.

Le manuscrit se place, en effet, logiquement avant sa composition typographique. Voilà pourquoi les tableaux de notre syllabaire analytico-synthétique sont imprimés en caractères anglais spécialement réservés aux manuscrits. De cette façon, le syllabaire devient un vrai modèle d'écriture pour les débutants en même temps qu'un guide qui permet aux parents de s'assurer des progrès de leur enfant et de seconder ses efforts.

Nous n'entrerons pas ici dans l'exposé de la nouvelle lutte épique entre les partisans de l'écriture droite et ceux de l'écriture penchée. Le cadre restreint de notre étude ne nous permet pas cette nouvelle digression.

Contentons-nous d'émettre à ce sujet notre opinion personnelle, basée sur une assez longue et assez minutieuse observation. Pour nous, l'écriture droite est avant tout une écriture courante et pratique et, partant, plus artificielle et, par conséquent, moins facile à enseigner, moins classique,

en un mot, que l'écriture penchée certainement plus naturelle et convenant mieux aux débutants.

Dans chaque système d'écriture, l'instituteur a le devoir de veiller à ce que l'enfant ne prenne et, surtout, ne garde jamais des poses antihygiéniques. Il est bien certain qu'il est moins exposé à prendre des poses réprouvées par les lois de l'hygiène dans le système de l'écriture droite que dans celui de l'écriture penchée.

L'instituteur doit surtout exiger que l'élève conserve la distance normale entre son œil et son manuscrit. Les neuf dixièmes des cas de myopie sont certainement dus à ce défaut de vigilance de la part des maîtres. Tout le monde sait que cette distance doit rester proportionnée à la taille de l'enfant. Cette règle capitale sera respectée lorsque tout élève sera sévèrement astreint à se tenir droit en écrivant et sévèrement puni chaque fois qu'il se permettra de se pencher sur son manuscrit.

Nous avons été profondément surpris et péniblement impressionné de constater, dans un examen officiel d'une classe de degré inférieur auquel nous avons assisté, que le très grand nombre des élèves gardaient une tenue déplorable pendant toute la durée de leur examen écrit sans qu'aucune observation n'intervint de la part de la maîtresse. Ce qui mit le comble à notre surprise, ce fut de constater l'omission de cette observation capitale dans le compte rendu verbal de l'inspecteur.

Le cœur, la poitrine, la colonne vertébrale et, surtout, l'œil souffrent et se disforment irrémédiablement dans la mauvaise tenue de l'élève qui écrit.

Notons, en passant, que la cause essentielle de la mauvaise tenue de la plume, chez le grand nombre des élèves, c'est la déplorable habitude d'écrire sur des ardoises grasses et malpropres. Le débutant, dont la main est encore très faible, est alors obligé de s'arc-bouter les doigts sur la pointe de son crayon afin de trouver la force suffisante pour arriver à exercer la pression nécessaire à l'impression de la lettre sur son ardoise.

Il faut donc employer l'ardoise le moins possible et veiller à ce qu'elle soit tenue constamment très propre et, surtout, punir d'une façon exemplaire tout élève qui se permet de cracher dessus pour en effacer l'écriture.

Au degré moyen, le maître exigera que l'élève soigne tous ses devoirs écrits.

Au cours ou degré supérieur seulement, l'élève sera initié aux exercices de calligraphie dans les divers genres d'écriture, anglaise, ronde et bâtarde.

(*A suivre.*)